Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Portraits de réussites

Portraits de réussites
du Fonds canadien
d'adaptation et de développement rural
(FCADR II)

Canada

Exemples de page d'information bibliographique
Publication en format livre (rapports, brochures, etc.) :

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s’adresser également au :

Services des publications ministérielles
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Téléphone : (613) 759-6610
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : **publications@agr.gc.ca**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (http://www.insereradresse.ca).

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003

Pour obtenir l’autorisation de reproduire l’information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à **copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**

N° de catalogue A22-340/2003F-PDF
ISBN 0-662-89715-3
2214B

Also available in English under the title *Portraits of success*.

20% recyclé

Table des matières

Message du ministre 1
Le FCADR : un programme d'importance dans le secteur agricole et agroalimentaire 2
Investir dans l'avenir 2
De succès en succès 2
Une approche novatrice du financement 2
Les retombées du FCADR 3
Souligner les réussites du FCADR 6

Portraits d'initiatives nationales 7
Vaccins à ADN efficaces contre les maladies affectant le bétail 7
Le système de semis direct – sans travail du sol – améliore les rendements tout en étant plus favorable à l'environnement 7
Les données statistiques sur les blessures à la ferme contribuent à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives visant à augmenter la sécurité 8
Un programme de leadership forme des leaders pour l'agriculture de demain 8
Renouvellement du service d'inspection à destination 9
Formation de vérificateurs de la salubrité des aliments 9
Un programme récompense les agriculteurs et éleveurs faisant preuve d'une gérance environnementale exemplaire 10
La recherche contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables à l'agriculture . . 10
Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments 11
Les pomiculteurs établissent des normes nationales pour la production de pommes améliorées, plus salubre 11
Conférences sur le tourisme rural visant à améliorer les compétences des exploitants d'entreprises d'agrotourisme 12
Des forums qui donnent une voix à la jeunesse rurale 12

Portraits d'initiatives des conseils d'adaptation régionaux 14
L'entreposage en vrac des engrais permet d'améliorer le rendement 14
Stratégie visant à diversifier l'économie de la région de la rivière de la Paix 14
L'esprit de coopération profite au secteur de l'agriculture et à l'environnement dans le bassin hydrographique de la Chilako 15
Un programme communautaire qui améliore la gestion des zones riveraines 15
La cueillette et l'élimination des pesticides indésirables réduisent les risques pour la santé et l'environnement causés par les pesticides périmés et indésirables 16
La cueilleuse mécanique de petits fruits favorisera la croissance des marchés de spécialité 16
Les chaînes de valeur aident à conquérir de nouveaux marchés à créneaux pour les produits agricoles 17
Ouverture d'un centre d'interprétation et d'une aire d'observation consacrés à l'industrie porcine 17
Un nouveau centre technique fait la promotion de l'orge brassicole du Canada 18
Une technique canadienne permet de transformer les « déchets » agricoles en carburant 18
Rechercher l'excellence dans les plans environnementaux à la ferme 19
Une formation en gestion des ressources humaines pour les employeurs du secteur de l'agriculture . . 19
Étude de la traçabilité de la filière bovine, de l'étable à la table 20
Une coopérative lance la marque Eco-Logik 20
Une trousse qui fait la promotion de la sécurité à la ferme 21
Les producteurs de porc de la Nouvelle-Écosse soucieux de la qualité de leurs produits 21
Une technique révolutionnaire aide à protéger les œufs contre les fêlures 22
Les résidants de l'île participent à un programme de leadership dans le domaine de l'agriculture 22
Le maïs s'avère une culture de rechange viable pour les producteurs de Terre-Neuve et du Labrador . 23

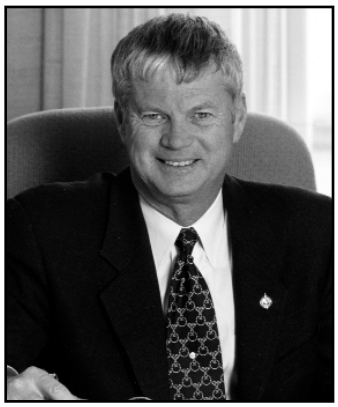

Message du ministre

En faisant le bilan des huit années d'existence du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), nous constatons que les initiatives régionales et nationales ont eu des retombées importantes sur le secteur agricole canadien. Le programme FCADR a financé plus de 5 000 projets. Chacun d'eux possède son propre caractère et témoigne de l'ingéniosité des gens qui les ont gérés. Je suis très fier de toutes ces réussites.

Les politiques agricoles ont subi nombre de modifications depuis 1995, année où le FCADR a vu le jour dans le but d'aider le secteur agricole et agroalimentaire canadien à faire face à la pression croissante des changements structurels tant sur le plan national qu'international. Les programmes d'adaptation visaient à amenuiser les répercussions de la réforme des politiques dans le secteur de l'agriculture et du transport, des changements survenant au niveau des obligations du commerce international et de l'augmentation des contraintes fiscales. La deuxième génération du FCADR, qui a vu le jour en 1999, visait à faire face aux changements sur le marché mondial et à encourager le secteur à se concentrer sur les priorités nationales.

L'agriculture canadienne entre dans une nouvelle phase. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'emploient ensemble à mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), plan global portant sur les principaux défis que le secteur doit relever et visant à faire du Canada le chef de file en matière de salubrité et de qualité des aliments, d'innovation et de production exercée dans le respect de l'environnement. En plus d'aider le secteur à relever les défis nationaux et internationaux, le FCADR a permis à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) d'acquérir une expérience inestimable et de mieux connaître les nombreux facteurs qui font pression sur le secteur. En fait, le FCADR a joué un rôle d'éclaireur qui a permis d'élaborer des programmes complets à l'intérieur du CSA et contribué à les façonner. À l'heure actuelle, nous nous employons à déterminer les besoins en matière de programmes après le FCADR II. Au cours des prochains mois, AAC travaillera de près avec le secteur et les parties intéressées à dresser de nouveaux programmes qui contribueront à faire progresser le secteur et à maintenir le Canada à l'avant-garde sur le marché international.

Le présent document porte sur certaines initiatives qui ont laissé leur empreinte chez les producteurs, les transformateurs et les collectivités rurales. Bien que les récits qu'il contient ne représentent qu'un petit échantillon des projets rendus possibles grâce au FCADR, ils démontrent la diversité des idées et démarches novatrices dont les gens du secteur agricole et agroalimentaire ont fait preuve et des retombées de leurs projets.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada,

Lyle Vanclief

Le FCADR : un programme d’importance dans le secteur agricole et agroalimentaire

Depuis 1995, le Fonds canadien d’adaptation et de développement rural (FCADR) a aidé le secteur à relever les défis. Depuis sa création, le FCADR illustre de manière nouvelle comment les fonds fédéraux peuvent susciter la participation du secteur et engendrer des retombées véritables dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Investir dans l’avenir

Le changement est constant. La capacité du secteur agricole et agroalimentaire canadien à prévoir ces changements et à y faire face jouera un rôle déterminant dans le dynamisme et la vitalité du secteur au cours des années à venir. L’investissement dans les nouvelles technologies, dans la formation et le perfectionnement, de même que les méthodes agricoles respectueuses de l’environnement appliquées dès aujourd’hui produiront des dividendes demain et pour les générations à venir. Le FCADR est avantageux sur le plan économique, car les fonds qui sont investis contribuent à susciter les investissements du secteur.

Environ 450 millions de dollars ont été investis grâce au FCADR afin d’aider les Canadiens à répondre aux demandes des consommateurs et même à dépasser leurs attentes, à s’adapter aux progrès technologiques et à faire concurrence aux autres pays sur les marchés internationaux. Ces fonds ont servi à soutenir plus de 5 000 projets dans le secteur agricole et agroalimentaire au sein des collectivités canadiennes. Nous vous présentons un échantillon de ces projets.

De succès en succès

Peu de gens auraient pu prédire l’ampleur de la réussite du FCADR et ses retombées favorables sur les collectivités rurales et les initiatives agricoles. Le FCADR I, en vigueur de 1995 à 1999, n’était qu’un début. Le FCADR II, en vigueur de 1999 à 2003 et comprenant de nouveaux objectifs, se concentre sur les priorités cernées par l’industrie. La décision de prolonger le FCADR II jusqu’en 2004 reflète le rôle important joué par le programme dans le secteur et permet à AAC d’établir l’orientation à venir du programme.

Une approche novatrice du financement

Soixante millions de dollars par année sont attribués dans le cadre du FCADR. Une partie, soit 35 millions de dollars ou 58 p. 100 du fonds, est destinée aux initiatives nationales dont le secteur entier bénéficie, d’un océan à l’autre. L’autre partie, soit 25 millions de dollars ou 42 p. 100 du fonds, est distribuée à l’échelon régional par le biais des conseils d’adaptation dirigés par l’industrie dans chaque province et territoire pour financer les projets régionaux.

Les programmes et les projets régionaux sont gérés par un large éventail d’organismes, de groupes du secteur et d’organismes sans but lucratif, tous canadiens. Il incombe aux gestionnaires de veiller à administrer le programme avec efficacité et d’atteindre les objectifs du FCADR.

Les 14 conseils d’adaptation régionaux suivent les critères du FCADR et respectent les priorités nationales, tout en ayant la marge de manœuvre dont ils ont besoin pour déterminer comment atteindre les objectifs du programme dans leur région en finançant des projets.

Le soutien financier du FCADR se concentre sur les initiatives qui favorisent la coopération et sur la formation de partenariats et d'alliances stratégiques entre les organismes, les secteurs de l'industrie et les intervenants du milieu rural. La priorité est accordée aux projets comprenant un soutien financier direct ou un soutien en nature de l'industrie.

Grâce à la souplesse de la formule de financement, le FCADR a permis de financer des programmes nationaux et des projets de petites collectivités. Le Conseil de recherches agroalimentaires du Canada, par exemple, a accordé 4 millions de dollars du FCADR à divers projets de recherche visant à mieux connaître et mesurer les émissions de gaz à effet de serre en agriculture et à mettre au point des techniques pour réduire ces émissions. De plus petits investissements peuvent aussi rapporter beaucoup. Les fonds du FCADR, par exemple, ont aidé à publier un livre pour enfants visant à inviter ces derniers à envisager la possibilité de faire carrière en agriculture.

Les retombées du FCADR

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est le mieux placé pour savoir où les fonds peuvent avoir le plus d'impact. Les fonds du FCADR sont investis dans six priorités établies à la suite de consultations nationales auprès de l'industrie : recherche et innovation, mise en valeur du potentiel des ressources humaines, conquête des marchés, protection de l'environnement, salubrité et qualité des aliments, développement rural. Les décisions se prennent en fonction de ces priorités, qu'il s'agisse de programmes nationaux ou régionaux.

Protection de l'environnement, dans le respect de tous

Le FCADR finance des projets qui favorisent la protection de l'environnement à long terme et mettent de l'avant des méthodes écologiques d'utilisation optimale des ressources agricoles canadiennes. Il importe donc d'atteindre un équilibre entre la protection de l'environnement et une forte production et de mettre au point de nouveaux produits écologiques qui répondent aux demandes des consommateurs avisés.

- En Colombie-Britannique, les méthodes de gestion des zones riveraines s'implantent de plus en plus dans la vallée de la Chilako. En effet, les éleveurs appliquent des techniques afin de réduire l'impact de l'agriculture sur le milieu naturel, amenant les troupeaux à s'abreuver à un même endroit et plantant des graminées et autres végétaux le long des rives de la rivière Chilako.

- Les producteurs du Québec disposent d'un nouveau pesticide biologique pour lutter contre les ravageurs du maïs sucré et d'autres végétaux. Le nouveau pesticide demeure efficace plus longtemps que les produits habituels; les agriculteurs n'ont donc pas à en répandre aussi souvent et ils réalisent des économies.

- En Saskatchewan et à Terre-Neuve, des stocks de produits de phytopharmacie périmés se trouvaient dans les entrepôts et les bâtiments agricoles. Ces produits, dangereux tant pour la population que pour l'environnement, ont été receuillis et éliminés de manière sûre, écologique, à la grande satisfaction et au grand soulagement des résidants.

Conquête des marchés : croissance et prospérité

Les entreprises prospères recherchent constamment des moyens d'augmenter leur part de marché. Les programmes financés par le FCADR aident les fournisseurs canadiens à saisir de nouveaux débouchés, tant au pays qu'à l'étranger.

- Depuis l'adoption, en Alberta, de l'approche de la « chaîne de valeur » pour suivre, élaborer et mettre en œuvre les méthodes assurant la salubrité et la qualité des aliments durant la production et la transformation, les autres provinces ont adopté des programmes conçus en fonction de la chaîne de valeur pour que l'industrie agroalimentaire soit plus concurrentielle sur le marché mondial grâce à la réduction des coûts, au rehaussement de la qualité et à des produits correspondant aux créneaux du marché;

- Les producteurs de boissons et de mets gastronomiques ont élargi le marché des produits spécialisés de Nouvelle-Écosse comme le homard, les chaudrées et les vins de cette province en tenant une exposition à Londres, en Angleterre, à l'intention des acheteurs et des journalistes.

- Au Nouveau-Brunswick, une nouvelle étiquette «éco-logique» a été lancée pour promouvoir une gamme de produits qui appuient la protection de l'environnement et la production d'aliments plus sains, ce qui se traduira par une augmentation des ventes pour les producteurs.

Mise en valeur du potentiel des ressources humaines : des compétences qui ouvrent de nouvelles portes

Une formation de pointe et de nouvelles compétences sont essentielles aux chefs de file du secteur agricole de demain. Le FCADR appuie les programmes de perfectionnement des compétences dont l'industrie a besoin pour améliorer la productivité, notamment le leadership et la gestion d'entreprise. Il soutient également des programmes de planification financière et environnementale.

- Le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole a élaboré divers documents d'informtion afin d'aider les agriculteurs canadiens à dresser des plans de relève efficaces et à faciliter le transfert des entreprises agricoles aux générations suivantes;

- le FCADR soutient aussi les programmes des 4-H au Canada, organisme auquel participent plus de 34 000 jeunes du milieu rural et agricole et 10 000 bénévoles. Grâce aux programmes des 4-H, les jeunes acquièrent des qualités importantes dans la vie et augmentent leurs connaissances techniques de l'agriculture;

- le premier centre d'interprétation de l'élevage porcin du Canada s'est ouvert en Saskatchewan dans le but de faire connaître davantage au public l'apport des producteurs de porcs à l'économie et de réfuter certains mythes entourant l'élevage intensif de cet animal.

Salubrité et qualité des aliments : un système alimentaire plus sûr

Les consommateurs veulent être sûrs que les aliments qu'ils achètent sont sains et nourrissants. Simultanément, la demande de produits nouveaux et exotiques continue à croître, tout comme la demande de produits biologiques, cultivés sans pesticides ni herbicides. Le FCADR aide à mettre au point les outils nécessaires à la réduction des risques et à la prévention en investissant dans des programmes qui permettent aux Canadiens de faire face à l'éclosion de maladies ou à l'apparition de pathogènes.

• En vertu du Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments, divers projets ont vu le jour pour mieux faire connaître les principes d'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP) dans la production alimentaire, pour offrir aux entreprises des moyens à utiliser lors de l'élaboration de leurs systèmes HACCP et pour perfectionner les systèmes HACCP existants.

• Le groupe de travail sur la salubrité des aliments à la ferme a lancé un programme pour former des agents qui évalueront les méthodes utilisées par les agriculteurs à la ferme afin d'aider ces derniers à améliorer leurs procédés selon les principes du HACCP.

Recherche et innovation : l'entrée dans une ère nouvelle

Les découvertes scientifiques font entrer l'agriculture dans une ère nouvelle, les méthodes et technologies novatrices permettant une interaction différente entre les être vivants. Grâce à des projets concertés de recherche, le FCADR soutient la recherche novatrice qui va au-delà des méthodes classiques de culture et de production pour concevoir des produits nouveaux, plus efficaces, et des méthodes de production plus sûres.

• Les déchets agricoles comme les graisses animales, les huiles végétales et les huiles de graines ont été transformés en biodiesel, augmentant ainsi la demande en produits agricoles comme les fèves de soya et le canola et donnant un carburant plus économique et plus respectueux de l'environnement que le diesel classique.

• Les chercheurs ont démontré que les vaccins à ADN pourraient devenir plus efficaces que les vaccins actuels. La Veterinary Infectious Disease Organization a réussi à intéresser une entreprise à poursuivre la recherche pour mettre au point un vaccin commercial.

Développement rural : transformer l'économie rurale

Les collectivités rurales sont essentielles à l'économie canadienne. Elles sont en effet à la source de 40 p. 100 des exportations et de plus du quart des emplois au Canada. Et pourtant, les Canadiens des régions rurales font face à des défis de taille, l'économie rurale étant cyclique et fondée sur l'utilisation des ressources naturelles. De plus, ces Canadiens sont souvent loin des services et des marchés. Les fonds du FCADR servent à financer des projets qui peuvent transformer et diversifier l'économie rurale.

• Les régions éloignées du Nord manquent d'infrastructure agricole. Celle-ci doit être édifiée en entier. Au Yukon, on a installé des réservoirs d'engrais en vrac à divers endroits. Les producteurs peuvent donc acheter et transporter l'engrais en vrac et réaliser des économies.

• Dans la région de Peace River en Colombie-Britannique et en Alberta, les producteurs et diverses parties intéressées ont uni leurs efforts pour faire connaître les produits alimentaires de la région et développer les compétences nécessaires chez les entrepreneurs pour créer des produits et services nouveaux et rentables pour la région.

• Pour accroître le nombre de touristes dans la région Prescott-Russell de l'est de l'Ontario, on a effectué une campagne publicitaire centrée sur l'écotourisme, la culture francophone et l'histoire des Autochtones du Canada. La croissance de l'agrotourisme donne à cette collectivité et à nombre d'autres collectivités rurales de nouvelles sources de revenus et contribue à diversifier l'économie rurale.

Souligner les réussites du FCADR

Le présent rapport constitue un aperçu des programmes et projets que le FCADR a rendu possibles. Ils ont été choisis parmi 5 000 initiatives financées par le FCADR, car ils démontrent l'esprit novateur et l'ardeur dont les Canadiens ont fait preuve. Pour les producteurs, transformateurs et collectivités rurales agricoles du Canada, les initiatives ont laissé leur empreinte et contribué à changer les choses. La plupart des programmes et projets ont bénéficié du financement du FCADR II. Certains ont débuté avant 1999 et sont toujours en cours.

- La partie intitulée «Portrait d'initiatives nationales» comprend des projets et des initiatives réalisés grâce aux divers programmes et projets nationaux.

- Dans la partie intitulée «Initiatives des conseils régionaux d'adaptation», on trouvera un portrait des projets administrés par un conseil d'adaptation régional.

Pour avoir une vue d'ensemble plus complète des réussites du FCADR, veuillez consulter le site Web du FCADR à l'adresse www.agr.gc.ca/card-fcadr/.

Portraits d'initiatives nationales

Cette section présente un échantillon des projets gérés par des organismes nationaux ou des projets de portée nationale.

Vaccins à ADN efficaces contre les maladies affectant le bétail

Priorité du FCADR	Recherche/innovation
Crédits du FCADR	1 500 000 $ (sur un budget de projet de 3 750 000 $)

Avec l'aide de l'Université de la Saskatchewan, la Veterinary Infectious Disease Organization effectue des travaux de recherche en vue de mettre au point de nouveaux vaccins à ADN, que les éleveurs canadiens pourraient se procurer pour lutter contre les maladies du bétail et ainsi réduire les coûts de production.

Grâce à son aide financière de 1,5 million de dollars, le FCADR a joué un rôle déterminant, qui a permis de démontrer que l'efficacité des vaccins à ADN pourrait se comparer avantageusement à celle des vaccins traditionnels, ainsi que de susciter dans l'entreprise privée l'intérêt nécessaire pour poursuivre la recherche en vue du développement de vaccins à ADN commerciaux. La recherche est fondée sur l'utilisation de séquences d'ADN pour stimuler l'immunité innée et offrir à l'organisme une protection rapide lors de flambées de maladies infectieuses. L'efficacité des vaccins traditionnels est rehaussée lorsqu'ils sont conjugués à des vaccins à ADN grâce à la stimulation d'une immunité spécifique.

Le système de semis direct – sans travail du sol – améliore les rendements tout en étant plus favorable à l'environnement

Priorité du FCADR	Recherche/innovation
Crédits du FCADR	180 000 $

Il a été démontré que la méthode du semis direct, qui permet aux agriculteurs de semer leurs cultures sans travailler le sol, améliore la santé du sol à long terme, diminue l'érosion et réduit l'utilisation de carburant. Voilà donc une bonne nouvelle pour les agriculteurs soucieux de l'environnement qui cherchent des façons de diminuer les incidences négatives des activités agricoles sur l'environnement.

La culture en semis direct exige de l'équipement spécialisé permettant d'introduire les semences et d'injecter le fumier dans le sol sans le travailler. De plus en plus d'agriculteurs ont recours à cette méthode, qui est profitable à long terme parce qu'elle permet de mieux retenir les éléments nutritifs dans le sol et qu'elle engendre une croissance graduelle du rendement tout en réduisant les frais en carburant et en main-d'œuvre.

Une étude scientifique visant à illustrer les avantages du semis direct et à conseiller les agriculteurs sur la façon de gérer la rotation des cultures et l'épandage du fumier devrait favoriser une utilisation accrue du semis direct. Cette étude est menée dans le cadre du programme de recherche sur les systèmes de culture, qui a bénéficié jusqu'ici d'un financement de 180 000 $ du FCADR. «Nous tentons de voir comment les agriculteurs peuvent maximiser le rendement tout en minimisant les incidences sur l'environnement», déclare M. Valtcho Jeliazkov du Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse. «Il a été démontré que le système que nous utilisons favorise la rétention du carbone dans le sol et la réduction des gaz à effet de serre, ce qui constitue un atout certain en ce qui concerne l'environnement.»

Les données statistiques sur les blessures à la ferme contribuent à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives visant à augmenter la sécurité

Priorité du FCADR	Renforcement des capacités des ressources humaines
Crédits du FCADR	160 000 $ par année pendant 8 ans (sur un budget de projet de 320 000 $ par année pendant 8 ans)

Le financement du FCADR a permis à l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) de recueillir et d'interpréter les données sur les cas de décès et d'hospitalisation découlant de blessures subies dans le cadre d'activités agricoles au Canada. Dans le cadre du Programme canadien de surveillance des traumatismes à la ferme (PCSTF), des données sont recueillies dans les hôpitaux et les bureaux des coroners partout au Canada; une synthèse de ces données est ensuite présentée dans des rapports dont se servent l'ACSA et la communauté agricole pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de sécurité à la ferme.

Largement rapportés dans les médias, les renseignements obtenus par le biais de ce programme ont permis de sensibiliser la population à la gravité du problème que constituent les blessures à la ferme ainsi qu'à l'importance de se doter de stratégies d'intervention. Ces données sont également utilisées pour suivre la tendance des blessures subies en milieu agricole.

En 2002, le PCSTF a obtenu la Research Award of the Year [prix de l'année en recherche] du National Institute for Farm Safety des États-Unis. D'autres secteurs industriels, notamment des É.-U. et de l'Australie, ont exprimé un intérêt pour le modèle du PCSTF en tant que mode de prestation d'un programme de prévention des blessures.

Un programme de leadership forme des leaders pour l'agriculture de demain

Priorité du FCADR	Renforcement des capacités des ressources humaines
Crédits du FCADR	483 756 $

Tout comme les autres secteurs de l'économie canadienne, le secteur de l'agriculture doit pouvoir compter sur des leaders efficaces pour faire face aux nouveaux enjeux tels que la mondialisation, la technologie et la gestion des risques. Le programme canadien de leadership en agriculture (PCLA) répond à ce besoin en offrant un programme d'étude intensif axé sur les compétences personnelles (comme la capacité de parler en public), une évaluation des forces et des faiblesses en matière de leadership, une présentation des nouvelles technologies de l'information et une analyse des enjeux auxquels est confronté le secteur canadien de l'agriculture. On s'attend à ce que les finissants du programme jouent un rôle de premier plan dans l'industrie agricole au Canada, de même que dans leurs collectivités rurales.

Seul programme national de leadership dans le secteur de l'agriculture, le PCLA s'est gagné une reconnaissance internationale en matière de qualité. L'édition 2002 du programme a été offerte conjointement par l'Université de la Saskatchewan et l'Université Laval, avec l'appui du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, qui est financé par le FCADR. Vingt-huit participants au total se sont inscrits au programme, qui comprenait de l'autoformation en français et en anglais par le biais de l'Internet, de même que six stages d'étude dans des sites à travers le Canada et à Washington, D.C.

Renouvellement du service d'inspection à destination

Priorité du FCADR : Conquête des marchés
Crédits du FCADR : 392 375 $ (sur un budget de projet de 484 375 $)

Les services d'inspection à destination fournissent aux acheteurs et aux vendeurs un mécanisme leur permettant de négocier le prix des produits importés selon leur valeur réelle en fonction de l'évaluation de la qualité. Ces services contribuent à l'établissement d'un système d'échange équitable qui profite à tous les partenaires.

Le financement du FCADR a permis à la Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes (CRD) d'entreprendre un projet visant à élargir la portée de l'actuel service d'inspection à destination au Canada et à en modifier la prestation. Cette initiative sera très profitable aux producteurs et vendeurs de fruits et légumes frais au Canada.

La CRD a tracé un portrait du service d'inspection à destination offert actuellement par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Elle a mené des consultations auprès de l'industrie pour déterminer les besoins actuels et futurs en matière de services d'inspection; elle a ciblé divers agents du service d'inspection et demandé des renseignements relatifs à des modes différents de prestation des services, puis elle a analysé les résultats de la recherche réalisée à ce jour sur l'élaboration de modèles de rechange. La CRD achève la rédaction de documents qui seront remis au fournisseur de services d'inspection et qui serviront en outre à communiquer des renseignements à l'industrie sur les options de prestation des services.

Formation de vérificateurs de la salubrité des aliments

Priorité du FCADR : Salubrité et qualité des aliments
Crédits du FCADR : 141 900 $

En février 2003, le groupe de travail canadien sur la salubrité des aliments à la ferme, composé de représentants des groupes sectoriels de la production agricole primaire a lancé un programme de formation des vérificateurs de la salubrité des aliments à la ferme.

Le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme est une initiative volontaire entreprise par les producteurs des principaux secteurs de production à l'échelle du Canada. Dans le cadre de cette initiative menée par l'industrie, on encourage les producteurs à mettre en oeuvre des mesures précises au sein de leur exploitation agricole ou de leur ranch pour assurer la salubrité de leurs produits, dès le début de la chaîne de production alimentaire. Une fois les mesures en place, des vérificateurs formés aideront les producteurs participants en menant une évaluation de leurs pratiques de salubrité des aliments à la ferme, évaluation qui est fondée sur des normes. Le programme de formation des vérificateurs, conçu par l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe avec le soutien financier du FCADR, est axé sur les questions de salubrité des aliments et sur les pratiques de vérification. Il s'appuie sur le programme-cadre de formation créé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments relativement à l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) et sur les exigences de l'ISO en matière de formation sur la vérification (ISO 10011). Le cours comporte 35 heures en classe et 15 heures de travaux pratiques avant l'examen. La plupart des associations sectorielles recommandent que les personnes qui vérifient les programmes de salubrité des aliments à la ferme suivent ce cours d'introduction, puis qu'ils suivent ultérieurement des cours portant sur des produits en particulier, au besoin.

Un programme récompense les agriculteurs et éleveurs faisant preuve d'une gérance environnementale exemplaire

Priorité du FCADR : Respect de l'environnement
Crédits du FCADR : 600 000 $ (sur un budget de projet de 953 000 $)

Les crédits du FCADR apportent un soutien au programme de reconnaissance nationale de la bonne gérance de l'environnement Nature Canada (Paysage agricole canadien). Ce programme témoigne de ce que les agriculteurs et les éleveurs se soucient de leurs terres et que, s'ils ont le choix, ils feront de leur mieux pour protéger les animaux sauvages et leur habitat.

Bien souvent, la différence entre une bonne et une mauvaise gérance, ou une bonne et une mauvaise utilisation des sols, tient aux connaissances – à la sensibilisation aux pratiques exemplaires permettant une gestion des sols en harmonie avec la nature. L'objectif de Nature Canada (Paysage agricole canadien) est de rehausser le niveau de sensibilisation par le biais d'activités diverses, notamment par la tenue d'un sondage pour faire le point sur le niveau actuel des connaissances relatives à la conservation et aux méthodes employées à cette fin par les propriétaires agricoles, par la création de prix pour récompenser les pratiques exemplaires de gérance des terres privées, ainsi que par la diffusion et la promotion de telles pratiques.

Parmi les initiatives auxquelles on pourrait songer à l'avenir, notons la possibilité d'établir un programme de prix d'excellence annuels du Gouverneur général pour la gérance et d'instaurer une «semaine de la gérance environnementale» afin de souligner les réussites en la matière. Il est à espérer que de telles initiatives feront mieux connaître et comprendre la contribution des agriculteurs et des éleveurs à la conservation, à l'environnement et à la qualité de vie.

La recherche contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables à l'agriculture

Priorité du FCADR : Respect de l'environnement
Crédits du FCADR : 4 000 000 $ (sur un budget de projet de 7 395 058 $)

Le Conseil de recherches agroalimentaires du Canada (CRAC) a utilisé les crédits de 4 millions de dollars du FCADR pour appuyer des projets de recherche visant à combler les lacunes dans les connaissances afin de mieux comprendre et mesurer les émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place les moyens techniques nécessaires pour les réduire. Grâce à ces crédits, le FCADR a contribué à 15 projets de recherche sur le changement climatique, en appuyant les travaux de 15 étudiants et en soutenant deux chaires de recherche, ce qui a mené à une collaboration et un réseautage accrus parmi les scentifiques dans ce domaine de recherche. Ces efforts devraient contribuer à améliorer la gestion des éléments nutritifs provenant des cultures et des élevages, la gestion des fumiers, la séquestration du carbone et l'utilisation des biocarburants.

À l'avenir, les activités devraient miser sur les travaux de ces dernières années, plus particulièrement en ce qui concerne l'acquisition de nouvelles connaissances techniques, la mise en place d'un réseau scientifique avec contrepartie dans l'industrie pour l'étude du changement climatique dans le domaine de l'agriculture à cet égard, ainsi que l'élaboration d'ateliers et de documents de communication sur le changement climatique.

Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments

Priorité du FCADR : Salubrité et qualité des aliments
Crédits du FCADR : 11,4 millions $

Le Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments réunit divers secteurs de la production alimentaire pour élaborer et mettre au point des programmes et systèmes visant à assurer la salubrité des aliments. Grâce à la contribution du FCADR, deux projets – les ateliers sur les rappels d'aliments de la chaîne d'approvisionnement offerts par les Fabricants de produits alimentaires et de consommation du Canada (FPACC), et l'étude microbiologique nationale de base sur les viandes rouges du Conseil des viandes du Canada – contribuent à la sensibilisation aux principes de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP) visant à améliorer la salubrité des aliments dans la chaîne de production. De plus, ces projets fournissent des outils que peuvent exploiter les entreprises dans la conception de systèmes HACCP pour leurs propres établissements ainsi que des renseignements permettant d'améliorer les systèmes HACCP existants.

En partenariat avec d'autres organismes, les FPACC ont élaboré des documents didactiques et coordonné la tenue de 10 ateliers sur le rappel d'aliments dans dix villes à travers le Canada, ateliers auxquels ont participé près de 1 300 membres du secteur. Ces ateliers visaient non seulement à accroître le niveau de sensibilisation, mais également à fournir aux participants des outils et de l'information qui leur permettraient d'améliorer leurs propres plans de rappel de produits, ce qui devrait réduire la fréquence des rappels d'aliments. Étant donné le succès remporté par ces ateliers et la demande pour ces derniers, le financement de 11 ateliers additionnels a été approuvé.

Le Conseil des viandes du Canada, en partenariat avec d'autres organismes, effectue une étude microbiologique nationale de base sur les viandes rouges, qui fournira à l'industrie des renseignements sur lesquels elle pourra s'appuyer pour mesurer l'efficacité de son programme et des nouvelles initiatives en matière de salubrité des aliments. L'un des nombreux objectifs de l'étude est d'établir les critères de rendement et les objectifs en matière de salubrité des aliments exigés pour les programmes obligatoires fondés sur le HACCP. Cette étude constitue une première au Canada.

Le directeur technique du Conseil des viandes du Canada a déclaré ce qui suit : « Nous sommes reconnaissants du soutien du Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments [appuyé par le FCADR], grâce auquel ce projet exhaustif a pu être lancé dans plus de 100 établissements de conditionnement des viandes rouges partout au Canada. Ensemble, l'aide financière du gouvernement et les contributions substantielles en nature du gouvernement et de l'industrie, se sont révélées particulièrement productives pour un projet de cette ampleur. »

Les pomiculteurs établissent des normes nationales pour la production de pommes améliorées, plus salubres

Priorité du FCADR : Salubrité et qualité des aliments
Crédits du FCADR : 151 500 $ (sur un budget de projet de 301 500 $)

L'industrie canadienne de la pomiculture doit affronter un certain nombre de défis pour regagner et

maintenir sa part du marché intérieur de la pomme. Ces défis tiennent à une offre excédentaire sur le marché mondial jumelée à une concurrence croissante à l'échelle internationale, ainsi qu'aux attentes du consommateur quant à l'adoption de bonne pratiques agricoles.

Pour tenir compte de ces pressions et augmenter la consommation de pommes canadiennes, le Conseil canadien de l'horticulture, avec l'aide du programme du FCADR, a élaboré des principes, des directives et des normes de production fruitière intégrée (PFI) à l'intention de l'industrie canadienne de la pomiculture partout au pays. Ces directives et normes traitent d'aspects divers de la production fruitière écologiquement viable et des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Grâce à l'adoption de normes générales nationales pour tenir compte des particularités du climat et des ravageurs dans les quatre principale régions de pomiculture, les pomiculteurs disposent dorénavant d'un ensemble de repères pour mesurer l'évolution de leurs méthodes et les améliorations qui en résultent.

La généralisation des protocoles de PFI devrait conduire à l'amélioration de la qualité des pommes canadiennes et constituer une garantie de l'adoption de méthodes de production respectueuses de l'environnement. La tenue de registres, en conformité avec les protocoles de PFI, contribuera à assurer la traçabilité dans toute la chaîne de distribution des aliments et constituera, pour le consommateur, une garantie que l'approvisionnement alimentaire canadien est l'un des plus sûrs au monde.

Conférences sur le tourisme rural visant à améliorer les compétences des exploitants d'entreprises d'agrotourisme

Priorité du FCADR : Développement rural
Crédits du FCADR : 80 465 $

L'agrotourisme fournit un moyen d'ajouter de la valeur aux entreprises agricoles, d'accroître le revenu des agriculteurs et de renforcer l'économie rurale. Les crédits du FCADR ont permis de parrainer la participation de 340 personnes à deux conférences sur le tourisme rural dans l'est de l'Ontario. Ces conférences ont été l'occasion pour les participants d'établir des liens avec d'autres entrepreneurs en agrotourisme, de faire naître des idées nouvelles et de partager leurs expériences. Les exposés et ateliers ont traité de la situation actuelle en agrotourisme et des tendances à venir; ils ont permis aux participants de connaître le point de vue d'autres entrepreneurs qui œuvrent dans cette industrie. Les participants ont acquis de nouvelles compétences et une meilleure connaissance des possibilités offertes par l'agrotourisme; ils ont aussi obtenu des renseignements sur les personnes qui sont en mesure de les aider ainsi que sur les possibilités de partenariats.

Des forums qui donnent une voix à la jeunesse rurale

Priorité du FCADR : Développement rural
Crédits du FCADR : 44 775 $

Les activités du programme du Conseil 4-H du Canada, qui s'adresse aux jeunes Canadiens du milieu agricole et des autres milieux, sont axées sur le développement des compétences techniques en

agriculture ainsi que sur le développement des compétences de base. Les membres des cercles 4-H participent à une grande diversité de projets pour les jeunes, projets qui visent notamment à développer l'esprit d'entreprise et les aptitudes de leadership dans le milieu rural et le secteur agroalimentaire, qui contribuent à la formation de chefs des 4-H et qui sensibilisent les jeunes aux enjeux du milieu rural et du secteur agroalimentaire, comme la sécurité à la ferme, la qualité et la valeur nutritionnelle des aliments, la pérennité des ressources naturelles et la relation entre le secteur agroalimentaire et l'environnement.

La section des cercles 4-H de l'Alberta a participé aux forums jeunesse «Your Choice/Your Voice», une initiative lancée par le gouvernement de l'Alberta au cours de l'année du millénaire pour recueillir le point de vue des jeunes Albertains sur une foule de questions. Les crédits du FCADR ont permis à la section des cercles 4-H de l'Alberta d'offrir une aide financière aux jeunes des milieux ruraux afin qu'ils puissent assister à chacun des cinq forums qui se sont tenus dans tout l'Alberta. Ainsi, les jeunes ont pu exprimer leurs préoccupations dans le cadre de ces forums et continueront de se faire entendre à l'occasion d'initiatives nationales et autres.

Les discussions qui ont eu lieu dans le cadre des forums ont servi à la rédaction d'un rapport qui a contribué à orienter les programmes et initiatives des cercles 4-H; on note en particulier un intérêt renouvelé pour l'utilisation d'Internet comme moyen privilégié pour atteindre les jeunes en milieu rural ainsi que pour les questions d'éducation et d'abus d'acool et d'autres drogues.

Portraits d'initiatives des conseils d'adaptation régionaux

Cette section présente un échantillon des projets gérés par les conseils régionaux d'adaptation.

L'entreposage en vrac des engrais permet d'améliorer le rendement

Priorité du FCADR : Développement rural **Région :** Yukon
Crédits du FCADR : 105 000 $ (sur un budget de 219 905 $ alloué au projet)

Pour répondre au besoin reconnu depuis longtemps d'établir une infrastructure agricole au Yukon, le FCADR a octroyé un montant de 105 000 $ à la Yukon Agricultural Association pour l'aider à mener une initiative de collaboration entre les producteurs yukonnais en vue d'acheter six réservoirs d'entreposage d'engrais en vrac et d'aménager des sites pour les installer. Ces réservoirs permettront aux producteurs d'acheter et de transporter des engrais en vrac, ce qui se traduira par des économies combinées d'environ 35 000 $ par année. L'aménagement des sites d'entreposage des engrais a également entraîné d'autres avantages, soit l'augmentation du nombre d'adhérents à la Yukon Agricultural Association et une meilleure sensibilisation à l'agriculture du Yukon.

Stratégie visant à diversifier l'économie de la région de la rivière de la Paix

Priorité du FCADR : Développement rural **Région :** Colombie-Britannique
Crédits du FCADR : 77 000 $

La région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique et en Alberta, est une région agricole de prairie qui dépend fortement des marchés mondiaux de produits de base. Pour essayer de diversifier leurs activités et de saisir les occasions qui se présentent dans le secteur agroalimentaire d'augmenter leur revenu et de créer des emplois, les producteurs et les entrepreneurs locaux ont élaboré et mis en oeuvre une stratégie pour le secteur de la transformation agroalimentaire dans la région. Par les fonds qu'il a octroyés, le FCADR a contribué à créer un site Web, à offrir des séances d'instruction et de formation, à organiser une foire régionale et un concours culinaire pour promouvoir et présenter les produits alimentaires de la région, à mettre sur pied un programme de mentorat pour favoriser la mise en commun d'idées et d'approches chez les entrepreneurs, et à mettre au point une campagne de sensibilisation fondée notamment sur la diffusion d'un logo de la région, sur la publication d'une brochure, sur l'utilisation de présentoirs dans les commerces au détail et sur la participation à des foires et à des activités de promotion dans les secteurs de la vente au détail et de la restauration.

On prévoit que le secteur de l'agriculture de la région continuera de se diversifier, alors que les producteurs et les entrepreneurs continuent de collaborer pour tirer parti des occasions qu'offrent le marché local et le commerce électronique, et pour développer les compétences, les produits et les services nécessaires à la réussite commerciale.

L’esprit de coopération profite au secteur de l’agriculture et à l’environnement dans le bassin hydrographique de la Chilako

Priorité du FCADR : Respect de l’environnement **Région :** Colombie-Britannique
Crédits du FCADR : 31 400 $ (sur un budget de 214 500 $ alloué au projet)

La Chilako est une importante rivière à saumons qui souffre de ravages naturels et anthropiques, y compris de l’érosion et des crues. Les éleveurs et les agriculteurs locaux sont préoccupés par le débordement de la rivière sur leurs terres, tandis que les agents de protection de la nature s’inquiètent de la destruction des frayères vitales du saumon dans la rivière.

Le FCADR a aidé à financer un projet de restauration et d’aménagement des rives, qui fait la démonstration de solutions qui profiteront aux bovins, au poisson, aux éleveurs, à l’environnement et au public. Le projet a notamment démontré l’emploi de diverses techniques visant des objectifs divers : encourager l’abreuvement des bovins en un même endroit afin de réduire l’incidence sur les rives; permettre que les machines agricoles traversent les ruisseaux pour réaliser la récolte en temps opportun, tout en évitant la dégradation des frayères; faire connaître des techniques d’abreuvement loin des berges, pour réduire le piétinement des berges; élaborer des systèmes de gestion des pâturages qui permettent une utilisation durable de la zone riveraine par les bovins; établir un couvert végétal sur les rives en vue de maîtriser l’érosion. Le Conseil du bassin hydrographique de la Chilako, constitué d’éleveurs, d’agents de protection de la nature et d’agents d’exécution de la loi, a été formé pour favoriser la mise en oeuvre d’autres projets de collaboration.

Le projet a reçu le prix Paysage agricole canadien pour l’intendance de l’environnement; la remise du prix a eu lieu lors de l’assemblée annuelle de 2002 de la Fédération canadienne de l’agriculture.

Un programme communautaire qui améliore la gestion des zones riveraines

Priorité du FCADR : Respect de l’environnement **Région :** Alberta
Crédits du FCADR : 870 000 $ (sur un budget de 3 244 036 $ alloué au projet)

Le maintien de la qualité de l’eau et de la santé des bassins hydrographiques représente un enjeu continu pour l’industrie agricole. Le Programme communautaire des zones riveraines (PCZR) est un programme cadre qui finance des projets communautaires individuels de protection des zones riveraines en Alberta. Il est coordonné conjointement par l’Alberta Riparian Management Habitat Program, les Alberta Beef Producers, l’Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Program et l’Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Soutenu par le FCADR, le Programme communautaire des zones riveraines vise à améliorer la sensibilisation aux zones riveraines et la gestion de ces dernières en encourageant les initiatives communautaires de gestion des ressources. Les principaux types d’activités financées par le programme comprennent l’aide aux producteurs agricoles et aux résidants en vue de créer des groupes de travail locaux liés à un bassin hydrographique; l’élaboration de produits d’information destinés à sensibiliser les producteurs et l’ensemble du public aux façons d’améliorer ou de protéger la santé des zones riveraines; le recours à des outils tels que des systèmes d’approvisionnement en eau, le clôturage et la plantation de végétaux; l’aide fournie aux collectivités pour qu’elles évaluent leurs progrès; et la constatation et l’application des meilleures pratiques pour assurer l’amélioration continue des projets. Jusqu’à présent, le PCZR a financé plus de 27 projets.

La cueillette et l'élimination des pesticides indésirables réduisent les risques pour la santé et l'environnement causés par les pesticides périmés et indésirables

Priorité du FCADR : Respect de l'environnement **Région :** Saskatchewan
Crédits du FCADR : 221 204 $ (sur un budget total de 460 363 $ pour le projet)

L'élimination des déchets toxiques représente un défi pour toutes les industries, y compris pour le secteur de l'agriculture. Les pesticides périmés et indésirables posent un certain nombre de risques pour la santé et l'environnement, plus particulièrement pour les familles d'agriculteurs.

Les fonds consentis par le FCADR ont permis à l'Institut canadien pour la protection des cultures de mettre sur pied un programme d'élimination des pesticides s'échelonnant sur trois ans, de 1999 à 2001, dont la gestion était assurée par un groupe composé de producteurs et de représentants du gouvernement et de l'industrie. Dans le cadre du programme, des dates de cueillette ont été communiquées aux gens du secteur par le biais des médias, des établissements de vente au détail et des groupes de producteurs. Les pesticides périmés ont pu être retournés aux points de vente durant des périodes précises pour être ensuite recueillis par un entrepreneur qui en a fait l'élimination de façon acceptable au plan environnemental.

Le programme a permis la cueillette et l'élimination de 111 950 litres et 48 460 kilogrammes de pesticides indésirables entreposés dans des fermes de la Saskatchewan.

Un projet similaire a été réalisé avec succès à Terre-Neuve avec l'aide financière du FCADR.

La cueilleuse mécanique de petits fruits favorisera la croissance des marchés de spécialité

Priorité du FCADR : Recherche et innovation **Région :** Manitoba
Crédits du FCADR : 120 400 $ (sur un budget de 443 610 $ alloué au projet)

La cueillette manuelle des petites poires, des cerises et des fruits et des feuilles de l’argousier est un processus lent et laborieux. L’Institut de machinerie agricole des Prairies (IMAP) a commencé à chercher une façon sécuritaire et économique de cueillir les petits fruits pour remédier à ce problème.

Le financement du FCADR a contribué à la conception et à la mise à l’essai d’un prototype performant de cueilleuse mécanique de petits fruits et de feuilles. Ce prototype prometteur laisse espérer qu’une cueilleuse commerciale pourra être mise au point et vendue aux producteurs afin de faciliter le processus de cueillette.

L’IMAP continue de modifier et de mettre à l’essai sa cueilleuse de petits fruits, qui permet actuellement d’augmenter la productivité de 20 à 30 p.100. Avant de la vendre à un fabricant, l’Institut souhaite que la cueilleuse permette d’accroître la productivité de 40 à 60 p.100.

Les chaînes de valeur aident à conquérir de nouveaux marchés à créneaux pour les produits agricoles

Priorité du FCADR : Conquête des marchés **Région :** Alberta
Crédits du FCADR : 340 000 $ (étape actuelle) [sur un budget, pour l'étape actuelle du projet, de 840 000 $)

Créer des « chaînes de valeur » - permettre le retraçage et le suivi ainsi qu'appliquer des méthodes de production et de transformation axées sur la salubrité et la qualité des aliments - est vu comme un moyen efficace d'aider l'industrie agroalimentaire canadienne dans les efforts qu'elle déploie pour établir l'image de marque du Canada à l'échelle internationale. Plusieurs projets pilotes de chaînes de valeur financés par le FCADR ont permis de conquérir de nouveaux créneaux. Depuis que l'Alberta a mis en oeuvre une approche fondée sur les chaînes de valeur en 1998, les conseils d'adaptation de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario ont également adopté des programmes axés sur les chaînes de valeur.

L'initiative stratégique des chaînes de valeur de l'Alberta vise à accélérer la formation de chaînes de valeur dans l'industrie agroalimentaire albertaine afin de rendre cette dernière plus compétitive à l'échelle internationale par la création de produits alimentaires économiques et de haute qualité destinés à des marchés spécialisés. L'étape III du programme, qui se déroule actuellement, comprend un travail d'éducation et de sensibilisation auprès de l'industrie ainsi que la promotion des mérites des chaînes de valeur et de la méthode à suivre pour former ces chaînes. Ce dernier aspect comprend la tenue d'ateliers et de conférences, la préparation de guides et de feuilles techniques ainsi que l'établissement d'un site Web.

Ouverture d'un centre d'interprétation et d'une aire d'observation consacrés à l'industrie porcine

Priorité du FCADR : Renforcement des capacités des ressources humaines
Région : Saskatchewan
Crédits du FCADR : 75 730 $ (sur un budget de 1 061 000 $ alloué au projet)

Grâce en partie au financement fourni par le FCADR, les premiers centre d'interprétation et aire d'observation consacrés à l'industrie porcine du Canada ont ouvert leurs portes en 2003. Le Prairie Swine Centre, société de recherche sans but lucratif, a construit le centre d'interprétation consacré à l'industrie du porc et l'aire d'observation SaskPork à Elstow, près de Saskatoon. Le centre cherche à sensibiliser davantage le public à la contribution des producteurs de porc aux économies locale, régionale et nationale, ainsi qu'à réfuter certains mythes entourant l'élevage intensif.

Le centre offre des visites guidées et est doté d'éléments d'exposition interactifs et de fenêtres d'observation qui offrent une description des aspects scientifiques, commerciaux et humains de l'élevage du porc. Il compte notamment un « Pig Hall of Fame » [Panthéon des cochons] qui présente des images de cochons tirées de livres d'histoires et de dessins animés que la clientèle principale du centre (les 11 à 15 ans) reconnaîtra facilement. Les visiteurs peuvent aussi s'instruire sur l'anatomie et la physiologie des porcs grâce aux stations interactives « All About Pigs » [Tout sur les cochons] et « See, Touch, Hear, and Smell » [Voir, toucher, entendre et sentir], comprendre pourquoi le fumier de porc ne constitue pas un déchet grâce au « Pig Poop Cycle » [Cycle du fumier de porc], et s'informer sur les carrières de l'industrie porcine.

Un nouveau centre technique fait la promotion de l'orge brassicole du Canada

Priorité du FCADR : Conquête des marchés **Région :** Manitoba
Crédits du FCADR : 200 000 $ (sur un budget de 2 286 916 $ alloué au projet)

L'augmentation de la demande pour l'orge brassicole et le malt a entraîné un besoin accru pour ce qui est du soutien à la commercialisation ainsi que de la recherche sur de nouvelles variétés d'orge qui résistent aux maladies et présentent de bonnes qualités culturales. Grâce au financement du FCADR, le Centre technique canadien pour l'orge brassicole (CTCOB) a vu le jour. Ce centre vise à favoriser la recherche dans l'industrie brassicole du pays et à soutenir la mise au point, la commercialisation et la mise en marché de l'orge brassicole et du malt canadiens.

Le CTCOB, qui a officiellement ouvert ses portes à Winnipeg en octobre 2001, est une installation de maltage et de brassage d'avant-garde. Le Centre, qui est sans but lucratif, permet aux clients de constater le potentiel de l'orge canadien, dans un environnement industriel simulé à échelle réduite.

L'établissement de cette installation témoigne d'un effort sérieux pour aider les agriculteurs, les phytogénéticiens et les distributeurs canadiens à faire croître le marché de l'orge brassicole canadien et à mettre au point de nouvelles variétés d'orge en vue de combler les besoins des marchés internationaux, y compris les marchés de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Afrique du Sud.

Une technique canadienne permet de transformer les « déchets » agricoles en carburant

Priorité du FCADR : Recherche et innovation **Région :** Ontario
Crédits du FCADR : La phase pilote a bénéficié de 150 000 $ sur une enveloppe totale de 929 000 $. La seconde phase a reçu 1 million de dollars sur une enveloppe totale de 3 millions de dollars.

La fabrication et la commercialisation du biodiésel, un carburant de remplacement du carburant diésel classique (à base de pétrole), ont traditionnellement posé des problèmes en raison des coûts de production, qui sont trois fois plus élevés que ceux du carburant diésel à base de pétrole. Le processus breveté de la société canadienne BIOX transforme les déchets tels que les graisses animales, les huiles végétales et les huiles de graines en biodiésel, produisant ainsi un carburant de remplacement plus économique et plus écologique que le carburant diésel classique. Le biodiésel peut être produit à partir de plantes oléagineuses cultivées au pays telles que le soja et le canola, de même qu'à partir de graisses animales. Les avantages combinés du biodiésel sont difficiles à surpasser: réduction de la dépendance à l'égard du pétrole étranger, accroissement des revenus agricoles au pays, création d'emplois et diminution de la pollution.

Avec l'aide financière du FCADR, la société BIOX a mis au point une usine pilote de production, d'une capacité d'un million de litres, qui a permis de faire la démonstration de la fabrication de biodiésel par le procédé BIOX à l'échelle industrielle. On a également élaboré des plans pour la construction d'usines de biodiésel d'une capacité de 60 et de 30 millions de litres, ce qui pourrait marquer le début de la production à grande échelle de biodiésel.

En 2002, la société BIOX a reçu le Prix d'excellence canadien en agroalimentaire pour l'innovation.

Rechercher l'excellence dans les plans environnementaux à la ferme

Priorité du FCADR : Respect de l'environnement **Région :** Ontario
Crédits du FCADR : 16 542 880 $ (sur un budget de 49 906 062 $ pour quatre projets)

Depuis 1993, l'Ontario Farm Environmental Coalition coordonne diverses activités visant à sensibiliser davantage les agriculteurs aux questions agroenvironnementales et à leur donner les compétences qui leur permettront de satisfaire aux exigences techniques de la gestion économique de l'environnement et de la protection des ressources agricoles de l'Ontario. Ces efforts assureront la viabilité du secteur des ressources naturelles ainsi que du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Ontario.

Le programme FCADR a aidé à mettre sur pied et à renforcer le programme des plans environnementaux à la ferme, qui comprend diverses activités visant à aider les agriculteurs à préparer des plans environnementaux à la ferme. Ces plans sont des documents que les agriculteurs préparent volontairement pour mettre en valeur les forces de leur exploitation au plan écologique, pour cerner les domaines qui peuvent poser problème pour l'environnement et pour se fixer des objectifs ainsi que des échéanciers pour améliorer les conditions environnementales. Avec la participation de plus de 25 000 agriculteurs depuis ses débuts, le programme a permis d'aider les agriculteurs de l'Ontario à adopter des pratiques plus écologiques; son succès lui a attiré une reconnaissance à l'échelle internationale et il inspire des programmes semblables dans d'autres provinces et territoires.

Jusqu'à présent, environ 1 700 ateliers ont été offerts partout en Ontario pour sensibiliser davantage les agriculteurs aux plans environnementaux à la ferme et pour fournir la formation nécessaire à la préparation de ces plans.

Une formation en gestion des ressources humaines pour les employeurs du secteur de l'agriculture

Priorité du FCADR : Renforcement des capacités des ressources humaines **Région :** Québec
Crédits du FCADR : 13 662 $ (sur un budget total de 44 847 $)

Le manque de main-d'œuvre qualifiée et un roulement de personnel beaucoup trop rapide mettent un frein à l'expansion des entreprises agricoles de la région de la Beauce au Québec. Afin de sensibiliser ses membres aux conditions et aux questions de l'embauche, la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Beauce a lancé un projet pilote, avec l'appui du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), pour offrir des services tels que des consultations de groupe en gestion des ressources humaines, du soutien technique et de la supervision professionnelle.

Un club d'encadrement technique en gestion des ressources humaines a été formé, qui regroupe environ quinze producteurs. Les membres du club ont participé à quatre conférences sur la gestion des ressources humaines et à huit réunions de co-développement; ils ont de plus bénéficié de quinze jours d'encadrement individuel. «Je me suis rendu compte que mon style de gestion était trop étouffant pour des employés d'expérience qui ont les compétences nécessaires pour accomplir leur travail», explique l'un des participants.

Les employeurs agricoles ont appliqué les méthodes qu'ils ont acquises dans le cadre du projet pilote à leur contexte de travail en élaborant des politiques sur les salaires et en faisant une mise à jour des descriptions de travail. On s'attend à ce que cette initiative motive les employeurs à offrir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail afin d'éviter de perdre leurs employés qualifiés.

Étude de la traçabilité de la filière bovine, de l'étable à la table

Priorité du FCADR : Salubrité et qualité des aliments **Région :** Québec
Crédits du FCADR : 300 000 $ en trois ans (le montant équivaut au budget total du projet)

En 2001, la province de Québec a décidé de mettre en place et de réglementer un système de traçabilité dans la filière bovine, de l'étable à la table, d'ici 2005. Pour soutenir cette initiative, le Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires (FQAEA) s'est engagé dans un projet financé par le FCADR qui vise à déterminer l'état actuel des connaissances sur la traçabilité et le taux d'application des mesures connexes. Le projet vise aussi la mise au point d'outils servant à la diffusion des renseignements sur la traçabilité et la mise en place de systèmes simples, faciles d'application, qui soient adaptés au contexte québécois et qui encouragent la compétitivité.

Le FQAEA a formé un comité technique de la traçabilité; le comité a coordonné la réalisation d'une étude sur la traçabilité dans l'industrie de la transformation agroalimentaire et a amorcé la publication et la diffusion de Traçabulletin, un nouveau bulletin trimestriel sur la traçabilité. Le FQAEA a l'intention d'élaborer un guide sur la traçabilité ainsi que des modèles génériques et de les diffuser dans l'ensemble du secteur de la transformation des aliments, ce qui devrait permettre de sensibiliser l'industrie au concept de la traçabilité et de faciliter la mise en place de méthodes de traçabilité qui cadrent avec les autres programmes visant la salubrité et la qualité des aliments, comme le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) et les programmes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Une coopérative lance la marque Eco-Logik

Priorité du FCADR : Conquête des marchés **Région :** Nouveau-Brunswick
Crédits du FCADR : Jusqu'à 12 1273 $ (sur un budget estimé de 291 946 $ pour le projet; ce projet n'est pas encore terminé)

La coopérative Really Local Horticultural Cooperative a lancé un projet pilote pour accroître les parts du marché des produits horticoles, en créant une nouvelle marque et en faisant la promotion; la marque Eco-Logik distinguera une gamme de produits et sera synonyme de protection de l'environnement, de meilleures pratiques de gestion et de production d'aliments plus salubres. Avec l'aide des fonds du FCADR, on offre aux producteurs une formation sur les lignes directrices d'Eco-Logik; on sensibilise le grand public aux avantages d'acheter des aliments portant la marque Eco-Logik et on identifie et applique des méthodes pour assurer l'autosuffisance de la coopérative.

Encouragée par la réaction positive des producteurs et des consommateurs, la coopérative entend accroître la visibilité des produits grâce à une campagne de promotion qui se traduira en ventes accrues pour les producteurs et pourrait mener à l'expansion de la marque à d'autres groupes et régions du Nouveau-Brunswick.

Une trousse qui fait la promotion de la sécurité à la ferme

Priorité du FCADR : Renforcement des capacités des ressources humaines
Région : Nouvelle-Écosse
Crédits du FCADR : 11 450 $ (sur un budget de 27 000 $ pour le projet)

Pour essayer de réduire, voire d'empêcher, les blessures physiques et les pertes financières causées par les accidents agricoles et pour veiller à ce que les exploitations agricoles satisfassent aux normes minimales fixées par la loi provinciale Occupational Health and Safety Act de 1996 et par son règlement d'application, la Nova Scotia Federation of Agriculture a élaboré et mis en œuvre un programme de gestion des risques et de prévention des accidents.

Les fonds octroyés par le FCADR a permis à la fédération de préparer une trousse complète comprenant un guide d'inspection des lieux de travail, qui explique aux exploitants agricoles toutes les étapes à suivre. Basé sur une approche disciplinée de la sécurité à la ferme, ce guide d'inspection décrit la façon correcte de manier et de faire fonctionner l'équipement de ferme ainsi que la manière d'installer des barrières adéquates dans les sites où sont gardés et soignés les animaux et dans les autres lieux potentiellement dangereux, comme les fosses à purin. Environ 2 000 trousses ont été imprimées et distribuées aux producteurs. La trousse a été adoptée par le ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse et constitue maintenant la principale ressource dans les ateliers de formation qu'il donne aux travailleurs agricoles.

Les producteurs de porc de la Nouvelle-Écosse soucieux de la qualité de leurs produits

Priorité du FCADR : Salubrité et qualité des aliments **Région :** Nouvelle-Écosse
Crédits du FCADR : 5 500 $ (sur un budget total de 9 000 $ pour le projet)

Même si des programmes d'assurance de la qualité à la ferme ont été établis pour de nombreuses productions, ils ne sont pas toujours adoptés dans les exploitations agricoles. Mais les producteurs de porc de la Nouvelle-Écosse représentent un cas d'exception. Avec l'aide du programme FCADR, Pork Nova Scotia a aidé les producteurs à intégrer avec succès à leurs pratiques de gestion agricole le Programme d'assurance de la qualité canadienne, mis au point par le Conseil canadien du porc. Ce programme vise à éliminer le risque de présence de résidus de médicaments dans les produits du porc ainsi que le risque de contamination de ces produits par des bactéries.

Plus de 90 p.100 des porcs de la Nouvelle-Écosse proviennent de fermes qui sont inscrites au programme et qui suivent le protocole strict. Pour inciter les intéressés à respecter les exigences du programme, Pork Nova Scotia a formé des agents de validation et des vérificateurs, et a tenu des ateliers pour faire connaître le programme aux producteurs. «Le programme d'assurance de la qualité est un engagement de la part de l'industrie à aider les producteurs à relever le défi qui consiste à fournir à nos consommateurs le produit le meilleur et le plus sûr qui soit», explique M. Henry Vissers, dirigeant de l'Office provincial de commercialisation du porc, par lequel se fait la mise en marché de presque toute la production néo-écossaise.

Une technique révolutionnaire aide à protéger les œufs contre les fêlures

Priorité du FCADR : Recherche et innovation **Région :** Île-du-Prince-Édouard
Crédits du FCADR : 3 375 $ (sur un budget de 10 500 $ pour le projet)

Si tous les produits agricoles risquent d'être endommagés au cours du processus de production, les œufs sont particulièrement vulnérables aux fêlures et au bris. Afin de sauvegarder plus d'œufs et d'accroître sensiblement la rentabilité des poulaillers de ponte, l'Office provincial de commercialisation des œufs s'est associé à Sensor Wireless Inc. pour mettre à l'essai le nouveau «Crackless Egg», le dernier cri des techniques agricoles révolutionnaires, dans huit poulaillers de la province.

Cet œuf est en fait un capteur construit à la taille et à la masse exactes d'un œuf de catégorie A, conçu pour être placé n'importe où dans la filière de collecte, de transport ou de conditionnement des œufs, de façon à accompagner les vrais œufs tout au long du processus de production. Si le capteur tombe, roule ou touche un objet solide, il envoie un signal à un ordinateur de poche. Il envoie également une mesure de la température et il signale les points soumis à de fortes pressions. «Ainsi, le producteur ou le classeur peut déterminer les points de haute pression dans leur exploitation, où des œufs pourraient se fêler ou se briser», explique Murray Myles, directeur général de l'office de commercialisation des œufs. «Des correctifs peuvent ensuite être apportés.»

Encouragée par les prouesses du capteur au cours de la réalisation du projet, l'équipe étudie actuellement comment étendre son utilisation au plus grand nombre d'exploitants possible.

Les résidants de l'île participent à un programme de leadership dans le domaine de l'agriculture

Priorité du FCADR : Renforcement des capacités des ressources humaines
Région : Île-du-Prince-Édouard
Crédits du FCADR : 51 000 $ (sur un budget de 79 000 $ pour le projet)

Le Programme avancé de leadership agricole vise à former les élites agricoles d'aujourd'hui et de demain. Avec l'aide du FCADR, l'Agricultural Human Resources Development Council a acheté un bloc de cinq places pour les habitants de l'île, ce qui leur permettra de participer au programme, qui se déroule au Nouveau-Brunswick. Les participants au programme apprennent les différents styles de leadership, l'art de constituer une équipe, la gestion des conflits et les façons de communiquer efficacement, tout en étant mis au fait des questions auxquelles doit faire face la collectivité agricole. Un voyage d'études donne aux participants l'occasion de se rendre dans d'autres parties du monde et d'en rapporter des idées et des pratiques qui profiteront à la collectivité agricole du Canada.

«Pour ma part, ça a été toute une expérience d'apprentissage», de dire Jeff DeHaan, bénévole de la Banque de céréales vivrières du Canada et l'un des premiers habitants de l'île à suivre le cours. «Les ateliers et les conférenciers ont été tout simplement excellents.» Outre les ateliers, M. DeHaan affirme que l'occasion d'établir des relations avec d'autres stagiaires est un atout décisif. Si la participation des résidants de l'île se maintient, des séances pourraient avoir lieu dans la province à l'avenir.

Le maïs s’avère une culture de rechange viable pour les producteurs de Terre-Neuve et du Labrador

Priorité du FCADR : Recherche et innovation **Région :** Terre-Neuve-et-Labrador
Crédits du FCADR : 19 500 $

Gérer le sol et produire des fourrages constituent des défis importants pour les producteurs de plantes fourragères de Terre-Neuve et du Labrador. Avec l’aide du programme FCADR, Agri-Adapt Council Inc. (AACI) a lancé un projet pour favoriser l’adoption du maïs à ensilage comme culture de rechange par les producteurs de plantes fourragères et l’adoption du maïs sucré par les producteurs maraîchers comme un produit destiné au marché en frais. AACI a évalué l’efficacité des rotations de cultures de maïs et de luzerne ainsi que la viabilité économique de la production de maïs sous des climats frais. Ce conseil prévoit que les producteurs de plantes fourragères profiteront de l’alternance de la culture du maïs avec celle de la luzerne tous les troisans et prédit que l’on réussira bientôt à cultiver du maïs sous des climats frais comme ceux qui règnent à Terre-Neuve et au Labrador.